

▀ Délibération n° 2012/29
Réhabilitation de la piste d'athlétisme stade Laurent Gerin.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45
Nombre de conseillers municipaux présents : 30

Date de la convocation : 06/03/12
Compte rendu affiché le 14/03/12
Transmis en préfecture le 22/03/12

Présidente : Mme Michèle PICARD

Secrétaire : Mme Edith CHAGNARD-PEILLARD

Elu(e)s :

Présent(e)s : Mme Michèle PICARD, Mme Yolande PEYTAVIN, M. Henri THIVILLIER, Mme Evelyne EBERSVILLER, M. Lahceme TOUATI, M. Christian FALCONNET, Mme Andrée LOSCOS, M. Thierry VIGNAUD, Mme Edith CHAGNARD-PEILLARD, M. Pierre-Alain MILLET, M. Eléazar BAFOUNTA, M. Bernard RIVALTA, Mme Michèle BAICCHI, Mme Evelyne BEROUD, M. Hamza MOREL, M. Jean-Maurice GAUTIN, M. Abdelhak FADLY, Mme Véronique CALLUT, Mme Amina AHAMADA MADI, M. Mokrane KESSI, Mme Marie-Christine SEEMANN, Mme Saliha PRUDHOMME-LATOUR, M. Jeff ARIAGNO, Mme Yvonne LYON, M. Djilannie BENMABROUK, M. Christophe GIRARD, Mme Danica LJUSTINA, M. Yvan BENEDETTI, Mme Saliha MERTANI, M. Maurice IACOVELLA

Absent(e)s : Mme Annie BROUET

Excusé(e)s : Mme Danièle GICQUEL

Dépôt de pouvoir : M. Bayrem BRAIKI a donné pouvoir à M. Christian FALCONNET, Mme Chaïneze KABOUYA-BENHAYOUN a donné pouvoir à Mme Edith CHAGNARD-PEILLARD, M. Lotfi BEN KHELIFA a donné pouvoir à M. Lahceme TOUATI, Mme Véronique FORESTIER a donné pouvoir à Mme Evelyne BEROUD, M. André GERIN a donné pouvoir à Mme Yolande PEYTAVIN, M. Jean-Marc THEVENON a donné pouvoir à M. Bernard RIVALTA, Mme Paula ALCARAZ a donné pouvoir à Mme Saliha PRUDHOMME-LATOUR, M. Francis RAMBEAU a donné pouvoir à M. Jean-Maurice GAUTIN, Mme Eliette ORENES a donné pouvoir à Mme Michèle PICARD, Mme Samia HAMDIKEN-LEDESERT a donné pouvoir à M. Jeff ARIAGNO, M. Idir BOUMERTIT a donné pouvoir à M. Eléazar BAFOUNTA, Mme Justine MUSEMBA a donné pouvoir à Mme Yvonne LYON, Mme Geneviève SOUDAN a donné pouvoir à Mme Saliha MERTANI

/// Rapport n° 29
Réhabilitation de la piste d'athlétisme stade Laurent Gerin
Direction du Cadre de vie

Mesdames, Messieurs,

Par une délibération du 3 octobre 2011, notre Conseil municipal a acté le principe de réhabiliter la piste d'athlétisme du stade Laurent Gerin pour un coût d'opération TTC de 850 000 €.

Nous avons prévu de solliciter des subventions auprès du Conseil National pour le Développement du Sport (CNDS), du Conseil régional et de l'Etat au titre de la Dotation au Développement Urbain DDU.

De la même manière, cette opération pourrait être subventionnée par l'Etat au titre des crédits inscrits au Ministère de l'Intérieur pour un montant de 35 000 €.

Le Conseil Municipal,
Le rapport de Madame Le Maire, entendu,
Vu l'avis du Bureau municipal du 20/02/12,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité des suffrages exprimés,
décide de :

- solliciter de l'Etat une subvention de 35 000 € dans le cadre des crédits inscrits au chapitre 67-51 du budget du ministère de l'Intérieur,
- autoriser Madame le Maire, ou à défaut l'adjoint délégué, à solliciter toutes subventions complémentaires permettant le financement de cet équipement.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour expédition certifiée conforme

Pour le Maire,
La Première Adjointe
Yolande PEYTAVIN